

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'adoption de nouveaux dispositifs sur la préférence des dépôts, Moody's procède à la révision des notations du Crédit Mutuel Arkéa

Brest, le 22 avril 2026 - Dans la continuité de l'application de la législation européenne relative à la gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts, l'agence de notation Moody's a décidé plusieurs modifications des notations de groupes bancaires français, dont le Crédit Mutuel Arkéa.

Le 26 mars 2026, l'Union européenne a adopté l'élargissement du cadre pour la gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts (communément nommée CMDI pour "Crisis Management and Deposit Insurance"). Cette législation vise à élargir les mécanismes de résolution à davantage de banques tout en limitant le recours à l'argent public et à mieux protéger les déposants.

Cela signifie qu'en cas d'insolvabilité d'une banque, les dépôts ont une priorité de remboursement supérieure à celle des dettes "senior". Ce changement est considéré comme positif pour la sécurité des dépôts mais négatif pour les détenteurs de dettes "senior", qui pourraient absorber davantage de pertes en cas de faillites.

En application de cette législation, Moody's a procédé le 21 avril 2026 à plusieurs modifications de notation du Crédit Mutuel Arkéa :

- Un rehaussement de la notation des dépôts à long terme qui reflète l'évaluation de Moody's selon laquelle la protection dont bénéficient tous les déposants est renforcée ;
- Une confirmation des notations émetteur et Senior Preferred avec une révision de leur perspective de stable à négative traduisant un risque de perte plus élevé pour les détenteurs de ces dettes. A noter que ces perspectives reflètent également la perspective négative attribuée par Moody's à l'État français.

Ces révisions confirment ainsi la bonne qualité des notations du Crédit Mutuel Arkéa, représentatives d'un modèle d'affaires solide permettant au Groupe de réaffirmer sa stratégie sur le long terme.

Notations Long Terme	Avant	A compter du 21 avril 2026
Dépôts	A1 (Stable)	Aa3 (Stable)
Emetteur	A1 (Stable)	A1 (Négative)
Dettes Senior Preferred	A1 (Stable)	A1 (Négative)
Dettes Senior Non Preferred	A3 (Stable)	
Dettes Subordonnée Tier 2	Baa1 (Stable)	

Les notations Court Terme restent inchangées.

Le communiqué de presse de Moody's est disponible sur le site internet de l'agence de notation : <https://ratings.moodys.com/ratings-news/463658>

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 731 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,6 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,6 milliards d'euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com